

Paielements aux Entités Gouvernementales



Conformément à l'article 7 ter de la Loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier telle que modifiée et complétée à ce jour, et à l'article 25 quinquies du Règlement Minier de la République Démocratique du Congo

Congo Cobalt Corporation SARL

Période : 1er avril au 31 juin 2025

Pays : République Démocratique du Congo (RDC)

La Société Congo Cobalt Corporation SARL (CCC) publie ci-dessous les paiements trimestriels effectués aux Services Publics, aux Entités Territoriales Décentralisées, ainsi que les contributions au Développement Communautaire (référéncés ci-après comme « Entités Gouvernementales »), conformément au cadre légal et réglementaire de la RDC et reflétant son engagement envers une gouvernance minière responsable

Paielements aux Entités Gouvernementales, d'avril à juin 2025

Montant total des taxes et redevances versées :

441 487,16 USD

Catégorie de Paielements

Montant (USD)

Catégorie de Paielements	Montant (USD)
0,3% DOT	
Cahier des Charges	
Impôt sur les rémunérations et contributions sociales	53 836,27
Redevances de l'État	116 124,07
Taxes environnementales	66 003,38
Autres (DGE ; DGRAD ; DGDA ; Province ; CAMI)	39 846,56
Impôt sur les Bénéfices et Profits (IBP)	165 676,88
Redevances Minières (DGRAD ; FONAREV ; FOMIN)	
Redevances Minières Provinces	
Redevances Minières ETD	

Rem. : Les montants sont présentés en dollars américains (USD) et correspondent aux paiements effectivement effectués durant la période considérée.